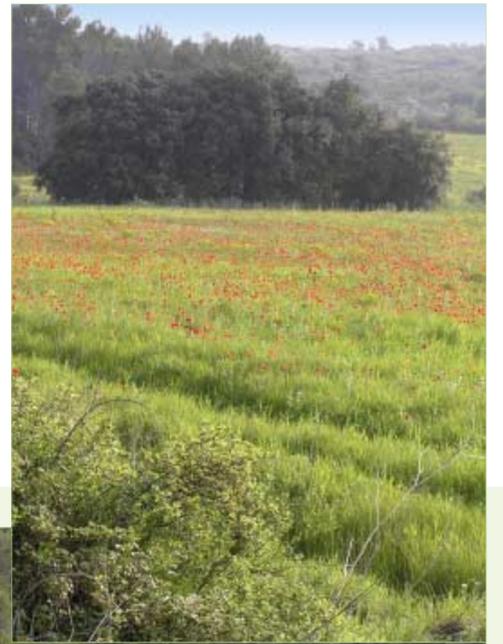


LE DOMAINE DU MAS D'ESCATTES

Un espace à valoriser

Le Domaine du Mas d'Escattes d'une superficie 100 hectares complète le secteur forestier du nord-est de la ville de Nîmes. Il est une ancienne propriété agricole, où étaient cultivés l'olivier, la vigne, le mûrier, mais aussi la garance et le pyrèthre. Un patrimoine bâti, en cours de réhabilitation avec l'aide d'associations locales, est le témoin de cette ancienne occupation. La Ville, a pour objectif la valorisation du site à travers la découverte de la culture de l'olivier et de l'ancien domaine agricole.



Apprécier et mesurer l'important travail de revalorisation et de reconstruction du patrimoine bâti tel que : le parcours de l'eau de la Font de l'Abbé qui alimentait le mas, l'aqueduc qui la conduisait jusqu'à la citerne au toit de Lauzes, le siphon de Font-Aubarne qui lui permettait de franchir la route et le ruisseau ainsi que les tours d'observation en pierres sèches.



Des travaux d'amélioration de peuplements de grands Pins d'Alep par dépressage, en cloisonnement, ont été effectués afin de diminuer leur densité et de ce fait, favoriser et améliorer la végétation restante.

ACCÈS AU MAS D'ESCATTES

Laisser son véhicule dans le village de Courbessac, prendre à pied la direction du hameau de Font-Aubarne. Aux dernières maisons débute le domaine du Mas d'Escattes. Plusieurs parcours sont alors à disposition.



UN DISPOSITIF ANTI-INCENDIE OPÉRATIONNEL AVEC :

- un réseau stratégique de pistes adapté à la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.) ;
- des taillis de chênes nettoyés et dégagés, pour une mise en valeur paysagère ;
- des futaies naturelles de Pins d'Alep entretenues ;
- des bandes de 50 m débroussaillées visant à protéger les zones habitées.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Cet espace est ouvert au public toute l'année, son accès est gratuit. Prévoir de l'eau et des sacs pour ramener les déchets de pique-nique. La chasse est interdite sur ce massif. Ne rien laisser en évidence dans les voitures.

